

## COMMUNIQUE DE PRESSE



Parc intercommunal  
du Canal de la Siagne

### La Ville de Grasse et le SICASIL engagés pour l'ouverture au public de la Promenade « Au fil des jardins »

Bientôt, vous découvrirez un parcours emblématique du Pays de Grasse : le **canal de la Siagne** qui serpente tranquillement dans un paysage complanté d'oliviers, de cyprès, de chênes, typique de Méditerranée ! Une promenade au gré du bruit de l'eau dans un lieu particulièrement protégé de l'urbanisation offrant des vues exceptionnelles sur Grasse et la campagne environnante !



« Cette prochaine réalisation permettra de **découvrir Grasse autrement, au fil des jardins**, des parcelles agricoles et des forêts dans un environnement préservé » a déclaré ce jour Jean-Yves Milcendeau, président du SICASIL, en présence de Jérôme Viaud, Maire de Grasse, Laurence Pérez, directrice de Suez Côte d'Azur, Jean-Marie Serreau, Président de l'Association de sauvegarde du canal de la Siagne, ainsi que de nombreux élus, représentants d'institutions et d'associations environnementales.

**Jean-Yves Milcendeau** a rappelé que nous sommes, sur ce linéaire, au cœur du **Parc intercommunal du canal de la Siagne**, un projet emblématique de territoire, fédérant l'ensemble des communes et des habitants, pour **préserver** durablement **la ressource en eau** et **valoriser l'ouvrage historique en créant une trame verte reliant la montagne à la mer**.

Le président se félicite de ce nouveau partenariat signé ce jour avec la Ville de Grasse qui offrira au public d'ici la fin de l'année une nouvelle promenade du canal de la Siagne, entre la Chapelle Saint Mathieu et la limite communale avec Mouans Sartoux.

Il rappelle que ce futur itinéraire succède à l'ouverture au public de la promenade du Belvédère à Cannes et de la Chapelle Notre Dame de vie à Mougins.

Au fur et à mesure des réalisations, le parc du canal donnera à découvrir les richesses patrimoniale, culturelle, environnementale et paysagère de notre territoire, sur un parcours de près de 70 km des sources de la Siagne jusqu'au rivage de Cannes !

L'accès à la promenade se effectuera à proximité de la chapelle St Mathieu à Grasse où un stationnement sécurisé sera aménagé.

Les travaux d'aménagements qui débuteront au mois de septembre vont consister à réhabiliter et sécuriser le parcours pour améliorer le confort de la promenade, à poser du mobilier d'agrément et la signalétique identitaire du Parc intercommunal du canal de la Siagne.

Les travaux sont financés par le SICASIL, via le délégataire du contrat du service public de l'eau potable, Suez, en partenariat avec la Ville de Grasse qui prendra en charge le mobilier urbain et l'entretien du site.

Avec cette nouvelle réalisation, le SICASIL poursuit son engagement constant de sensibilisation des habitants à la **préservation** de la **ressource en eau que représente le canal**.

La concrétisation progressive du Parc intercommunal du canal de la Siagne, parallèlement à l'instauration de périmètres de protection, garantira une protection optimale de **qualité de l'eau du canal de la Siagne**, grâce à l'appropriation et la responsabilisation du public de ce bien précieux partagé.



**« Bienvenue dans le  
Parc intercommunal du Canal de la Siagne :  
un projet original de territoire,  
une trame verte reliant la montagne à la mer ! »**